

Joëlle THIERY
Secrétaire Académique du SE-UNSA

Lille, le 1^{er} février 2008

à

Monsieur le Recteur de l'Académie de Lille
59000 LILLE

Objet : protestation

Monsieur le Recteur,

Suite à la médiatisation de l'incident qui a eu lieu au collège Gilles de Chin de Berlaimont, la section académique du SE-UNSA tient à vous faire part de son indignation et vous transmettre celle de nombreux collègues comme en témoignent tous les messages qui nous sont parvenus.

Nous sommes scandalisés par la façon dont a été traitée cette affaire, un traitement sans commune mesure avec la "gravité" des faits reprochés. Il nous paraît disproportionné de mettre en garde à vue pendant vingt quatre heures une personne et de l'inculper pour violence aggravée sur mineur pour une « gifle ».

Certes, le collègue a donné une gifle à cet élève qui l'a insulté (ou plus précisément traité de connard). On peut déplorer cette réaction spontanée, ce geste malheureux, mais ne peut-on l'expliquer face à un tel manque de respect d'un élève face à un adulte ? Les incivilités, les violences verbales ou physiques sont de plus en plus fréquentes dans nos établissements et il n'est pas toujours facile de garder son sang froid.

De plus, nous regrettons que notre hiérarchie, que vos services aient condamné le geste de ce professeur d'emblée, sans atténuer votre jugement, ni par les circonstances, ni par la démesure de la réaction judiciaire.

Nous déplorons l'absence de soutien de l'Éducation Nationale dont la mission est aussi de protéger ses agents et de ne pas les livrer en pâture à l'opinion publique.

Nous vous demandons instamment de traiter cette affaire avec humanité et d'aider ce collègue dans ces moments difficiles.

Je vous remercie Monsieur le Recteur et vous prie de croire en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Joëlle THIERY